Image not found or type unknown

Assurance voiture active assurances

Par **sara helman**, le **14/12/2016** à **15:18**

bonjour j ai souscrit une assurance le 14/11 par tel chez active assurances. ils mont preleve 191e le jour meme correspondant a 2 mois de cotisation plus 60 e de frais de dossier je devais fournir une liste de pieces comprenant devis, permis, carte grise afin de recevoir ma carte verte.javais jusqu au 10/12 pour tt retourner. jusqu ici tt va bien...seulement je suis partie a paris et jai recu ma carte grise entre temps par recommande. arrivee a marseille il etait trop tard pour la recuperer a la poste. jai donc envoye tous les autres documents. mais je ne recevrai pas de suite la carte grise et jai donc depasse le delai. jai telephonner a active assurances pour leur expliquer ils m ont resilier le contrat. si je veux resouscrire il me faut envoyer la carte grise sans avoir a repayer frais de dossier mais...!!! JE DOIS REPAYER 2 MOIS DE COTISATION ET REFAIRE UN NOUVEAU DEVIS!!!

ES CE LEGAL???
130 E PARTIS EN FUMEE POUR UN RETARD DE CARTE GRISE???

merci de bien vouloir me conseiller

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés